

Réf: Dossier N° 159124

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE
CONSTRUCTION IVOIRIENNE » en abrégé « SACI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DERRIERE LE CHATEAU , EN FACE DE L'ECOLE KONE. , Lot 1890,
Ilot 153

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 novembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 10 novembre 2022, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE
CONSTRUCTION IVOIRIENNE » en abrégé « SACI »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLIQUE

DIVER

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DERRIERE LE CHATEAU , EN FACE DE L'ECOLE KONE. , Lot 1890,
Ilot 153

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN KOUADIO JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10611 du 18/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°63397/GTCA/RC/2022 du 18/11/2022

